

Préconisations de Bonnes Pratiques pour l'enseignement supérieur en Economie - Gestion

Ces objectifs consensuels ont émergé des discussions menées par les différentes parties prenantes au sein du **CNEG** (Conseil National Economie Gestion). En lien avec les missions que s'est fixé le CNEG lors de sa création ([voir ici](#)). Il s'agit de renforcer l'attractivité des diplômes dispensés dans les domaines de l'économie et de la gestion, tant du point de vue des étudiants que de celui des acteurs pouvant offrir des débouchés professionnels. Il s'agit tout à la fois de faire évoluer les diplômes pour rendre plus efficace l'insertion professionnelle des diplômés, de faciliter l'acquisition de savoirs et méthodes pluralistes et de valoriser les initiatives concourant à promouvoir la filière.

Le CNEG insiste sur l'impérieuse nécessité de mieux prendre en compte l'enseignement dans l'évolution des carrières des enseignants-chercheurs.

Aujourd'hui et concrètement, les activités pédagogiques et d'encadrement des diplômés sont insuffisamment valorisées dans le passage du corps des maîtres de conférences vers celui des professeurs des universités. Les bonnes pratiques que nous préconisons ci-après ne peuvent être pleinement mises en place que si ces activités pédagogiques sont véritablement prises en compte dans l'évaluation et le suivi des carrières.

- **Les informations concernant le contenu des enseignements doivent être mieux diffusées.** Les syllabus et bibliographies doivent systématiquement être mis en ligne pour être portés à la connaissance des étudiants comme des recruteurs. Dans cet objectif, **il est important que les compétences acquises au sein des formations soient clairement identifiées et diffusées** de la même manière que les syllabus et bibliographies. Il est important de veiller à la cohérence des enseignements sur l'ensemble du cursus.
- **Les formations doivent assurer une meilleure continuité entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.** En particulier la formalisation mathématique doit intervenir progressivement. Cette formalisation ne doit ni provoquer un obstacle de nature à décourager les étudiants ni aboutir à des enseignements trop abstraits.
- **Le contenu des enseignements doit être initié ou développé par des problématiques contemporaines et concrètes** associée à la compréhension des processus historiques à l'œuvre dans leur émergence (par l'histoire des faits et de la pensée). L'approche par problématique permet à la fois de susciter l'intérêt des étudiants et de contribuer à s'initier à la démarche scientifique. L'acquisition de savoirs rigoureux et pluralistes est ainsi facilitée.

- **Les pratiques pédagogiques permettant de mobiliser des compétences transversales** (économie, gestion, techniques quantitatives comme qualitatives, mais aussi recours aux sciences sociales connexes) **doivent être encouragées. Il s'agit de promouvoir les cours par objet**, les enseignements en lien avec les enjeux économiques contemporains, ou les enseignements conceptuels en lien avec l'actualité économique et sociale. Au-delà, toute pratique pédagogique qui favorise l'efficacité de l'apprentissage des étudiants doit être encouragée. Une démarche par objet, par projet, ou d'investigation permet d'acquérir des compétences utiles dans la formation universitaire mais aussi dans l'insertion professionnelle.
- Notamment afin d'encourager l'apprentissage des langues étrangères par une immersion totale, **la possibilité de prendre une année de césure au cours de la licence comme du master doit être garantie.** Au-delà, la mobilité internationale doit être encouragée.
- **La généralisation d'unités d'enseignement libres (UE libres) dans les maquettes doit être encouragée.** Ces UE pourraient être validées par des engagements des étudiants dans des associations étudiantes (Junior Entreprises, soutien scolaire par exemple, car elles mobilisent des compétences en lien avec les cursus suivis) mais aussi par le suivi de cours offerts dans d'autres cursus, la pratique d'un sport ou encore l'apprentissage d'une langue étrangère non proposée dans le cursus
- **Les créations de réseau de type Alumni doivent être encouragées.** Il s'agit de favoriser les rencontres entre anciens étudiants et étudiants actuels. Ces réseaux d'anciens favorisent l'insertion professionnelle

Ces dispositions ont été adoptées à l'unanimité par les membres du CNEG lors de la séance du jeudi 20 avril 2017.